

ALERTE sur la Conformité des Exportations



Cette **alerte sur la conformité des exportations** a été envoyée à l'ensemble des entreprises ayant une relation commerciale avec PPG Industries Inc. ou l'une de ses filiales (« PPG ») pouvant entraîner des problèmes de contrôle à l'exportation. Veuillez faire suivre cette alerte à toutes les personnes de votre entreprise dont la fonction concerne l'export de produits PPG.

Responsabilités clés en matière de contrôle à l'exportation

La politique de Conformité commerciale de PPG dans son Code général d'éthique mentionne...

« Nous demandons de nos employés qu'ils comprennent et se conforment à toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de conformité commerciale ainsi qu'aux procédures et politiques de PPG dans tous les pays où nous faisons affaires. Cela inclut les réglementations en matière d'importation, d'exportation, et de réexportation. » « En tant qu'exportateur, nous devons suivre les exigences restreignant le transfert de biens et d'informations vers certains pays ou personnes pour des raisons de sécurité nationale ou de politique étrangère. Dans certains cas, l'exportation peut ne pas être permise du tout, telles que les exportations vers des pays ou personnes sanctionnées d'un embargo. Dans d'autres cas, l'exportation peut nécessiter l'autorisation préalable du gouvernement des Etats-Unis ou d'un gouvernement local. »

Pour plus d'informations sur cette politique, veuillez consulter la section « Global Code of Ethics » sur www.ppg.com. Des traductions du code déontologique de PPG sont disponibles sur ce site.

En tant que partenaire commercial de PPG, veuillez noter l'importance de vos responsabilités à l'égard de vos transactions liées à l'export avec PPG.

Nous vous demandons de :

1. respecter toute loi ou réglementation américaine ou locale relative au contrôle des exportations. De nombreuses transactions effectuées en dehors des États-Unis relèvent de la compétence des juridictions américaines en raison du caractère extraterritorial des lois et des réglementations relatives au contrôle des exportations. (Pour plus d'informations sur les lois et les réglementations américaines relatives au contrôle des exportations, consultez les sites Internet suivants : www.bis.doc.gov, www.pmdtc.state.gov et www.treasury.gov.)
2. vous tenir informé du Code général d'éthique de PPG (« Code »), en particulier en ce qui concerne la conformité des exportations. Un extrait de la politique de **Conformité commerciale** du Code de PPG est indiqué dans cette alerte. Le Code complet est disponible en plusieurs langues à l'adresse www.ppg.com.
3. signaler au Directeur général de la conformité (CCO) de PPG toute infraction présumée ou avérée d'une loi ou réglementation américaine relative au contrôle des exportations impliquant des éléments ou des employés de PPG, lorsque cela est légal dans votre pays. PPG vous encourage également à effectuer un signalement de toute infraction présumée ou avérée de la politique de **Conformité commerciale** de PPG.

Il existe trois moyens de signaler une infraction :

- Ligne d'assistance de déontologie anonyme de PPG
- Système de signalement en ligne de PPG
- E-mail au Directeur général de la conformité de PPG (ChiefComplianceOfficer@ppg.com)

Des informations sur ces méthodes de signalement sont disponibles sur www.ppg.com.

La ligne d'assistance de déontologie ainsi que le système de signalement en ligne sont tous deux consultés par le Directeur général de la conformité de PPG. Il est contraire à la politique de PPG d'exercer des représailles contre quiconque relate de bonne foi une violation supposée de notre politique de **Conformité commerciale**. Nous nous engageons également à traiter ces signalements dans la plus stricte confidentialité, en conformité avec les lois sur la confidentialité des données.

Le non-respect des législations ou réglementations relatives aux contrôles à l'exportation ou de la politique de PPG en matière de conformité des exportations peut se traduire par une prise de mesures par PPG pouvant notamment mettre un terme à nos relations commerciales.

Si vous avez des questions concernant le présent document, veuillez contacter le directeur général de la conformité de PPG.

